



DCM2024/1210-03

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 11

Votants : 12

Procurations : 2

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2024

Etaient présents : Armel GOURVIL, Thomas PLUVINAGE, Pascale ALBERT (arrivée à 19h40), Maurice JOLY, Jean-Yves TREBAOL, Sylvie BOTTA-LE ROY (arrivée à 19h20), Bruno DUTERTRE, Jean-Yves L'HOSTIS, Raymond LE GOUËFF (arrivé à 19h47), Gérald TASSET, Catherine PREMEL-CABIC, Anne-Lise GOURIOU, Elise CADOUR, Chantal VAUTRIN ;

Absents excusés et représentés : Yann LE GALL (pouvoir à Raymond LE GOUEFF), Eléonore KERMARREC (pouvoir à Thomas PLUVINAGE) ;

Absentes excusées : Christine BUGNY-BRILLY, Aurélie STEPHAN, Myriam BOUGARAN ;

A été élu secrétaire de séance : Maurice JOLY.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA PROTECTION CIVILE DU FINISTERE

Rapporteur : Monsieur Jean-Yves L'HOSTIS

La Protection civile du Finistère intervient bénévolement sur la commune à l'occasion de la commémoration du 80^e anniversaire de la libération de Bohars.

Il est proposé de verser à cette association une somme de 300 euros au titre de sa présence tout au long de la journée du samedi 5 Octobre 2024.

Décision du Conseil Municipal : après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

Fait en mairie, le 11 décembre 2024

Le Secrétaire de séance,
Maurice JOLY

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Armel GOURVIL